

a 97



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Commune de MOUGUERRE.

ADJUDICATION DE LA CHASSE A LA PALOMBE

AVIS PUBLIC

L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu : **Le mercredi 28 août 2024 à 15h00 à la Mairie de Mouguerre.**

Les palombières concernées sont :

- Lot n°2, parcelle n°6, BD101,
- Lot n°3, parcelle n°23, BC286,
- Lot n°4, parcelle n°22, BD10.

Le cahier des charges de l'adjudication peut être consulté à la mairie du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ou sur le site internet de la Commune.

Fait à Mouguerre, le 02 août 2024

Le Maire

